

Hebdo Canada

Volume 2, No 43

le 23 octobre 1974



Ottawa, Canada.

L'immigration au Canada: un record depuis 1957, 1

Nouveaux tests en agriculture, 2

Étudiants étrangers à St-François-Xavier, 2

Les organisations des travailleurs au Canada, 3

Visite du ministre de la Défense aux troupes canadiennes outre-mer, 3

Au Salon international de l'Agriculture, 3

L'entrée au Canada d'animaux familiaux, 4

Vente d'équipement électronique à la Chine, 4

Le traitement des anciens combattants en pays étranger, 4

La Galerie nationale acquiert un Bernini, 5

Appui aux activités de l'année internationale de la femme, 5

"Initiatives locales" aide les sans emploi, 6

Aide à la Guinée-Bissau, 6

Ottawa-Budapest: Échange d'étudiants, 6

Mission sur l'industrie du meuble en Europe, 6

L'immigration au Canada: un record depuis 1957

Le Canada a reçu 104,089 immigrants au cours des six premiers mois de 1974, a annoncé récemment le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Robert Andras.

C'est une augmentation de 33,256, soit environ 47% par rapport à 1973, et de 49,776 ou environ 92% par rapport à 1972.

Quatre immigrants sur dix venaient des pays d'Europe et deux sur dix de chacune des Amériques du Nord et Centrale ou des Antilles, et deux sur dix aussi, des pays d'Asie.

"La nouvelle tendance dans l'immigration est évidente, souligne M. Andras, si l'on compare l'entrée des immigrants au cours des six premiers mois de 1972 avec l'afflux des immigrants pour la même période en 1974. La plus grande augmentation, toute proportion gardée, se manifeste chez les immigrants venant de l'Amérique du Sud. Durant les six premiers mois de 1972, 1,956 Sud-Américains ont immigré au Canada comparativement à 6,505 durant la même période en 1974, soit une augmentation de 233%. De la même façon, l'Afrique contribue à une augmentation de 1,391 à 4,596, ou 230%; le sud de l'Asie passe de 2,751 à 7,620, ou 177%, et les Antilles de 4,019 à 11,082, ou 176%. Des augmentations de plus de 100% apparaissent également pour les immigrants venus de l'Océanie et autres îles océaniques

(147%), de l'est et du sud-est de l'Asie (113%)."

"La plus grande mobilité des peuples dans le monde, a dit M. Andras, se reflète dans le fait que sur les 104,089 immigrants admis au Canada durant le 1er semestre 1974, 17,409 (ou 17%) sont nés dans un pays autre que celui où ils résidaient avant d'immigrer au Canada.

L'intérêt que les immigrants portent au Canada est à son plus haut degré de l'après-guerre depuis 1957. Non seulement l'immigration s'est-elle accrue de 47% comparativement à 1973, mais elle s'est accrue aussi chez les immigrants ayant des liens familiaux avec des personnes déjà établies au Canada, venant surtout de pays en voie de développement."

Sur les 104,089 immigrants, 48,850 furent admis à cause de liens familiaux avec des résidents du Canada; 24,318 (ou 23%) ayant des relations familiales moins étroites, comme par exemple des candidats nommément désignés.

L'intérêt soutenu que suscite l'immigration au Canada se traduit par le nombre de demandes reçues par les Bureaux de l'immigration canadienne à l'étranger. Au cours des premiers six mois de 1974, 141,220 demandes, représentant 350,000 personnes, ont été soumises, soit une augmentation de 43% comparativement aux 98,658 demandes reçues au cours de la même

Les deux tiers des immigrants acceptés au Canada au cours des six premiers mois de 1974 venaient des pays suivants:

Pays d'origine	Nombre	Pour cent
Grande-Bretagne	16,089	15.5
États-Unis	13,687	13.2
Portugal	8,774	8.4
Inde	6,272	6.0
Hong Kong	6,261	6.0
Jamaïque	5,333	5.1
Philippines	4,145	4.0
Grèce	3,127	3.0
Italie	2,752	2.6
Trinidad et Tobago	2,392	2.4
Total	68,934	66.2

période l'an dernier. Au nombre de ces 141,220 demandes, 24,011 (ou 17%) provenaient de personnes à charge parainées par des résidents canadiens; 42,777 (ou 30%) de parents nommément désignés et 75,432 (ou 53%) de requérants indépendants. Les pourcentages des demandes des premiers six mois de 1973 étaient de 17%, 28% et 55% respectivement. Les parties du monde où l'augmentation des demandes a été la plus marquée sont l'Afrique, avec 94% de plus qu'en 1973, l'Asie avec 57%, l'Europe et l'hémisphère occidental, chacun 36%.

L'accroissement de l'immigration au Canada est sans doute relié au climat économique favorable qui prévaut dans

notre pays comparativement à la situation ailleurs, aux restrictions imposées dans d'autres pays, ainsi qu'aux Règlements d'admission propices aux personnes ayant des parents au Canada.

L'Ontario demeure l'endroit de prédilection des immigrants. Plus de la moitié des nouveaux venus au Canada durant les premiers six mois de 1974, ont choisi cette province. Au cours de la même période de 1973, les immigrants avaient choisi le Québec dans une proportion de 14%, mais durant les premiers six mois de 1974, ce pourcentage a augmenté à 15.6%. La Colombie-Britannique a subi une légère baisse en n'accueillant que 15.4% des immigrants.

températures de l'été et aux traitements des pesticides.

On a observé aussi que les plants ondulés au *Rhizobium* sont plus résistants aux maladies. Or les blessures causées par les maladies sont justement ce qui rend les plantes plus susceptibles de mourir au cours de l'hiver. En leur évitant des blessures, le *Rhizobium* contribue d'autant à leur survie," dit M. Bordeleau.

L'augmentation des rendements avec l'utilisation du *Rhizobium* est phénoménale. Pour la luzerne, elle peut être de 50 à 200%, avec le fève soya de 100 à 200% et dans le cas des haricots de 66 à 100%.

Ces résultats ont été observés grâce à l'utilisation d'une souche de bactéries trouvée à l'aide de la méthode traditionnelle qui ne permettait de vérifier qu'un nombre assez restreint de souches à la fois, Le *Rhizobium* dont on s'est servi avait été sélectionné parmi un groupe de 50 bactéries. Or M. Bordeleau en a encore plus de 1,000 à essayer.

Les nouvelles méthodes de sélection lui permettront d'accélérer ses travaux et peut-être de trouver une souche qui accroîtra encore plus les rendements.

Nouveaux tests en agriculture

Les légumineuses comme la luzerne ont la propriété d'assimiler l'azote de l'air par l'entremise d'une bactérie appelée *Rhizobium*, fournie sous forme d'inoculant. La luzerne est particulièrement sensible à ce phénomène: plus elle va assimiler d'azote, plus elle va pousser.

Les chercheurs disposent d'un très grand nombre de souches de *Rhizobium* parmi lesquelles ils doivent sélectionner les meilleures.

La méthode traditionnelle prend beaucoup de temps et d'espace: il faut d'abord fixer la bactérie sur la graine; par la suite des nodules se développent sur les racines et une fois que la plante est poussée, on fait des coupes successives et on évalue les rendements. Ainsi pour être en mesure de sélectionner une bonne souche, à partir d'un groupe original de 1,000, il faudrait compter de quatre à six mois et disposer d'une aire de propagation de la dimension de la moitié d'une ville de grandeur moyenne.

M. Lucien Bordeleau, microbiologiste à la Station de recherches d'Agriculture Canada à Ste-Foy (Québec), a mis au point une nouvelle méthode de sélection beaucoup plus souple et rapide.

Elle consiste à faire pousser les bactéries en laboratoire et à vérifier, à l'aide de différentes mesures, leur efficacité sans qu'elles soient unies à la plante. Dans ces conditions, on peut en 4 jours faire pousser un millier de bactéries dans un espace assez restreint.

Si la bactérie est efficace, elle ne

prendra pas beaucoup d'oxygène pour brûler le sucre mais s'en servira pour produire du matériel cellulaire. Autrement dit elle ne brûle pas du carbone, du sucre, juste pour le plaisir de le brûler, mais elle le transforme en matériel cellulaire.

Même si cette corrélation n'est pas définitivement établie, les résultats sont prometteurs. Une chose cependant demeure certaine: on réalise une économie de temps fort appréciable: on peut effectuer ces mesures-là en 15 ou 20 minutes après que la bactérie ait poussé 4 jours en laboratoire. Si l'on passait par la plante pour apprécier son métabolisme, cela nous prendrait de 4 à 6 mois.

Une deuxième méthode vient compléter la première.

On s'est aperçu qu'il y avait une relation entre le comportement de la bactérie au point de vue acidité lorsqu'elle pousse seule et son comportement avec la plante pour fixer l'azote.

Si la bactérie produit des acides en vivant seule, elle n'est généralement pas efficace. Par contre si elle ne change pas le milieu, en ce sens que si elle ne rend pas le milieu trop acide ou trop basique, elle est efficace dans son processus de fixation d'azote.

Si la plante assimile l'azote de l'air, on n'aura pas besoin de lui en fournir sous forme minérale; donc un engrais chimique de moins à acheter.

Pour M. Bordeleau, l'inoculant, le *Rhizobium* idéal "doit résister aux températures froides, et être adapté à nos conditions plus ou moins acides de sol, à des fluctuations de nappe d'eau, aux grandes fluctuations des

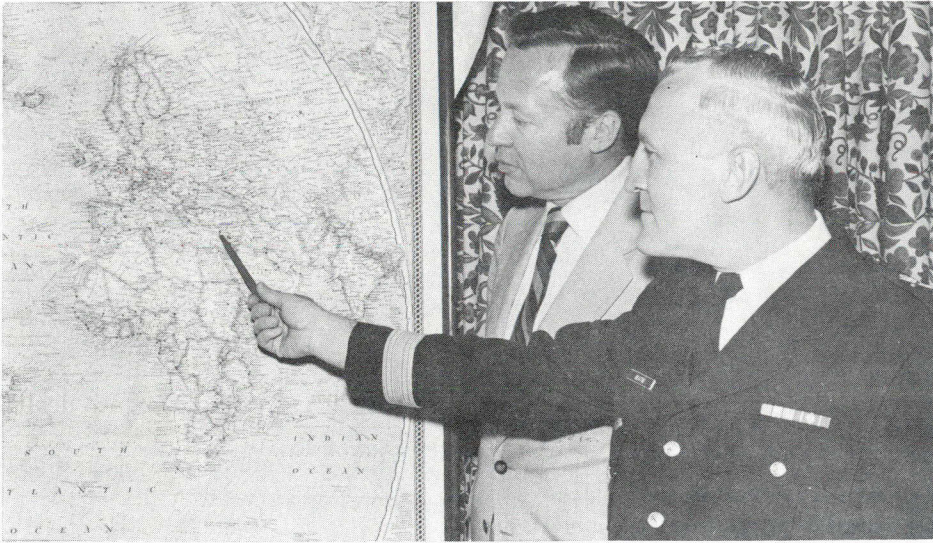
Étudiants étrangers à St-François-Xavier

Trente-neuf étudiants de 19 pays sont actuellement inscrits au Programme d'animation et de développement qu'offre l'Institut international Coady de l'Université Saint-François-Xavier, à Antigonish (Nouvelle-Écosse).

Le Programme de six mois a commencé en mai et continuera jusqu'en décembre. Les étudiants, originaires de l'Afrique, de l'Asie, de l'Amérique latine, du Canada et des États-Unis, constituent le troisième groupe qui participe à ce Programme. Avant 1972, les étudiants de l'Institut Coady se trouvaient sur le campus de l'Université Saint-François-Xavier durant l'année universitaire, soit de septembre à mai.

Le groupe inscrit au programme de 1974 portera le nombre total des diplômés de l'Institut à 1,704 étudiants depuis son inauguration en 1959.

Outre ce Programme, l'Institut offre deux autres cours. Un cours d'été de sept semaines sur le développement social a commencé en juin et un autre cours de neuf semaines sur l'Amérique latine a débuté en août.



Récemment promu au grade de brigadier-général, l'officier supérieur du Canada à Chypre, Clay E. Beattie (à droite) âgé de 46 ans, d'Ottawa, s'entretient avec le ministre de la Défense, M. James Richardson au Quartier général de la Défense nationale à Ottawa, lors d'une visite au Canada. Le général Beattie servait à Chypre depuis juin 1972, au grade de colonel, comme sous-chef de l'État-major de la Force de l'ONU, et comme commandant du Con-

tingent canadien. Il a quitté Ottawa en septembre pour regagner Chypre où il est maintenant chef de l'État-major de la Force de l'ONU aussi bien que commandant du Contingent canadien. L'avenir et le rôle futur du Contingent canadien sur l'île méditerranéenne dépendront des résultats d'une révision que les Nations Unies sont en train de faire. Le mandat en cours expire vers la mi-décembre.

Photo des Forces canadiennes

Les organisations des travailleurs au Canada

La proportion d'adhérents aux syndicats internationaux par rapport à la totalité des effectifs syndicaux canadiens était plus faible en janvier 1973 qu'elle était à pareille date l'année précédente selon les statistiques compilées par le ministère du Travail du Canada sur les organisations des travailleurs.

Au début de 1973, les syndicats qui avaient leur siège social aux États-Unis groupaient 56.5 p. 100 de la totalité des effectifs syndicaux canadiens comparativement à 59.6 p. 100 en 1972. Inversement, les syndicats nationaux groupaient 40.9 p. 100 des effectifs syndicaux en 1973 comparativement à 37.7 p. 100 l'année précédente.

L'effectif syndical canadien a atteint 2,556,236 en 1973, soit une augmentation de 7.8 p. 100 par rapport à 1972. L'effectif syndical de 1973 représente 35.6 p. 100 des travailleurs non agricoles rémunérés et 28.8 p. 100 de l'ensemble de la population active.

L'année précédente, ces proportions étaient respectivement 34.4 et 27.6 p. 100.

Quatre-vingt-un pour cent des effectifs syndicaux en 1973 appartenaient à des syndicats affiliés à des centrales syndicales. Les syndicats affiliés au Congrès du Travail comptaient 1,847,064 adhérents représentant 72.3 p. 100 de la totalité de l'effectif syndical. Un autre 6.4 p. 100 de l'ensemble des effectifs, soit 164,492 adhérents, appartenaient aux fédérations affiliées à la Confédération des syndicats nationaux. La Centrale des syndicats démocratiques signalait 41,000 membres, soit 1.6 p. 100, et la Confédération des syndicats canadiens comptait pour sa part 17,455 membres, soit 0.7 p. 100.

Le reste de l'effectif syndical, soit 485,606 adhérents, comptait pour 19 p. 100 de la totalité.

Au début de 1973, 12 syndicats signalaient 50,000 adhérents ou plus comparativement à 10 en 1972. Ces 12 syndicats représentaient 42.4 p. 100 des effectifs syndicaux canadiens.

Visite du ministre de la Défense aux troupes canadiennes outre-mer

Le ministre de la Défense, M. James Richardson visitera à la fin de ce mois les membres des Forces canadiennes stationnées à Chypre et au Moyen-Orient.

Depuis la visite du ministre de la Défense à Chypre il y a un an, le contingent canadien a augmenté de 450 membres environ. Il y a maintenant au sein de la Force des Nations Unies à Chypre près de 950 Canadiens, dont la plupart font partie du Régiment aéroporté canadien basé à Edmonton.

Le ministre ira également rendre visite aux militaires canadiens (environ 1,120) qui servent sous le commandement de l'ONU en Égypte, Syrie et Israël.

M. Richardson fera escale à Lahr en Allemagne où plus de 5,000 membres des Forces canadiennes servent au sein de l'OTAN.

Au Salon international de l'Agriculture

Le Salon international de l'Agriculture et de l'Alimentation se tiendra à Montréal du 29 octobre au 3 novembre prochain.

"C'est donc bon!", le thème du stand du ministère de l'Agriculture du Québec, y mettra en évidence les produits québécois. Les visiteurs pourront y voir des étalages de légumes produits au Québec, des exhibits des produits de l'étable, des sous-produits de la pomme, du cidre, du miel, etc.

De plus, une section du stand sera réservée à l'agro-tourisme. Les intéressés pourront y obtenir toutes les informations concernant les programmes du ministère relatifs à l'hébergement à la ferme.

Le service des Productions animales du ministère présentera un kiosque où l'on retrouvera des spécimens de toutes les races rencontrées sur nos fermes.

D'autre part, le service du Contrôle des produits laitiers et carnés du ministère organise, pour le 1er novembre, la remise des prix aux fabricants et propriétaires d'usine de transformation du lait qui se seront classés les premiers dans leur sphère d'activités en améliorant la qualité des produits laitiers pour assurer la santé et la satisfaction des consommateurs.

L'entrée au Canada d'animaux familiers

Selon le Dr A.E. Lewis, directeur de la Division des épizooties au ministère fédéral de l'Agriculture, les règlements relatifs à la protection des animaux et des habitants régissent l'importation ou le retour au Canada de tout animal.

Dans le cas des chiens, ils visent à prévenir la propagation de la rage. Les chiens importés des États-Unis doivent avoir été vaccinés contre la rage au moins douze mois avant leur entrée au Canada. Cette exigence ne s'applique pas aux chiots âgés de moins de trois mois.

Les chiens provenant ou revenant directement d'un pays exempt de rage ne sont pas astreints à la quarantaine ni à la vaccination. Un certificat doit toutefois attester que la rage n'a pas eu cours pendant les six derniers mois dans le pays en question. Un vétérinaire du pays d'origine doit également certifier qu'autant qu'il sache, le chien a vécu dans ce pays au cours des six mois précédant son départ, qu'il a été inspecté et jugé exempt de tout symptôme de maladie contagieuse. La Division des épizooties possède une liste des pays considérés exempts de rage.

D'autre part, les chiens provenant de pays qui ne sont pas officiellement reconnus exempts de rage doivent être vaccinés et subir une quarantaine d'un mois.

Une station de quarantaine du Gouvernement fédéral est située à Lévis (Québec), mais il est possible de prendre des dispositions spéciales pour mettre les chiens en quarantaine dans un centre vétérinaire, ou dans d'autres lieux approuvés par le directeur des services vétérinaires d'Agriculture Canada. Les domiciles privés peuvent servir à cette fin après inspection et approbation.

"Toutefois, peu importent les dispositions convenues, les animaux sont mis en quarantaine aux frais du propriétaire ou de l'importateur," précise le Dr Lewis.

Il y a quelques exceptions à la règle. Les exigences de vaccination et de quarantaine ne s'appliquent pas aux chiens d'aveugles ni aux chiens de foire, dont le séjour n'est que provisoire.

Un autre animal échappe à une grande partie de ces exigences: le chat domes-



Une seule exception: le chat...

tique. Les chats importés au Canada peuvent provenir de n'importe quelle partie du monde sans restriction. Ils ne font l'objet que d'une inspection vétérinaire à l'entrée; s'ils sont jugés sains, on les remet immédiatement à leur propriétaire ou importateur. Jusqu'ici, les chats n'ont posé aucun problème en ce qui a trait à la rage.

Vente d'équipement électronique à la Chine

La *Manitoba Trading Corporation* (antérieurement la *Manitoba Export Corporation*), agissant à titre d'agent de commercialisation à l'étranger de la société *Harco Electronics Ltd.* de Winnipeg, oeuvrant de concert avec cette dernière, a réussi pour la première fois à vendre à la République populaire de Chine de l'équipement électronique de fabrication manitobaine. Manufacturière d'équipement électronique de surveillance médicale, la Société fut la seule participante manitobaine à la première Exposition d'instruments électroniques et scientifiques de 34 entreprises canadiennes, récemment tenue à Chang-Hai et organisée par le Gouvernement fédéral.

Les appareils d'*Harco* ont suscité un si vif intérêt qu'on les a tous vendus sur place. Ils comprenaient, entre autres, un électrocardiographe, un défibrillateur, plusieurs "cardialerts" et un "crash cart", dispositif autonome de surveillance et de réanimation.

Quelque 40,000 fonctionnaires sont venus de partout en Chine pour admirer l'Exposition et participer à une série de séminaires et visites techniques,

parrainés par les organisateurs.

Outre le succès de ses ventes en Chine, la MTC a conquis de nouveaux marchés au Mexique, au Panama, au Venezuela, en Colombie, en Afrique du Sud, en Turquie et en Tchécoslovaquie, où elle écoule une gamme de produits dont l'équipement médical électronique, des dispositifs d'alarme et de communication, des pompes hydrauliques et des pompes à essence pour automobiles ainsi que du matériel d'essai, de triage et de compression.

Le traitement des anciens combattants en pays étranger

La majorité des quelque 7,500 anciens combattants canadiens qui, pensionnés de guerre, résident à l'extérieur du Canada se trouvent aux États-Unis et en Grande-Bretagne; d'autres se sont établis en Polynésie, à Monaco, en Afrique centrale et en Amérique du Sud. M. S.J. (Bud) Nelson, chef de la Division des relations extérieures du ministère des Affaires des anciens combattants (MAAC), est chargé de pourvoir, de concert avec les 6 fonctionnaires de son service, aux besoins de ces anciens combattants et de ceux de nos alliés qui vivent au Canada sur le plan des traitements et des soins médicaux. Aux États-Unis, la Division des relations extérieures est en rapport avec plus de 170 établissements de soins qui relèvent de la *U.S. Veterans Administration*. En Grande-Bretagne, la Division se tient en contact avec nos anciens combattants par l'intermédiaire du ministère britannique de la Santé et de la Sécurité sociale.

Bien que les États-Unis soient le seul pays avec lequel le Canada ait signé un accord officiel relativement aux anciens combattants, des arrangements de réciprocité, pris avec la Grande-Bretagne, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du Sud, permettent à nos anciens combattants d'obtenir les traitements médicaux dont ils ont besoin. C'est le ministère des Affaires des anciens combattants qui assure aux anciens combattants des trois derniers pays nommés les soins médicaux dont ils ont besoin. La Division s'occupe également des anciens combattants d'autres pays alliés comme les Pays-Bas et la Norvège.

La Galerie nationale acquiert un Bernini

La Galerie nationale du Canada a récemment fait l'acquisition d'une des pièces les plus importantes de sa collection. Il s'agit du *Buste d'Urbain VIII* (pape de 1623 à 1644). Sculpté dans le marbre (en 1632) le buste est l'oeuvre de Giovanni Lorenzo Bernini dit Le Bernin, (1598-1680) l'un des grands maîtres du baroque italien.

Les sculptures les plus célèbres du Bernin sont le *David* et l'*Apollon et Daphné* de la villa Borghèse, à Rome, ainsi que l'*Extase de sainte Thérèse* de la chapelle Cornaro en l'église Santa Maria della Vittoria (Rome). Sa réputation d'architecte, également très grande, repose surtout sur son projet d'aménagement de la place Saint-Pierre à Rome, où se trouve d'ailleurs la majeure partie de son oeuvre.

Que la Galerie nationale ait pu acquérir le *Buste d'Urbain VIII* pour le Canada à New York est à noter, étant donné la rareté de telles sculptures à l'extérieur de l'Italie. En effet, les États-Unis n'en possèdent que deux (dont une à la *National Gallery of Art de Washington*), l'Angleterre, trois; la France, deux; l'Autriche et la Suisse, une chacune.

Mises à part la rareté des oeuvres du Bernin à l'extérieur de l'Italie et sa valeur comme artiste, la nouvelle ac-



Buste d'Urbain VIII de Bernini.
Par la douceur qu'il donne à l'expression faciale, atténuant ainsi les ravages du temps, l'artiste laisse percevoir l'affection qu'il porte à ce pape vieillissant.

quisition mettra en relief, à la Galerie nationale, la collection de peintures romaines du XVII^e siècle. Dans son ouvrage sur la Galerie nationale publié en 1971, la directrice, Mlle Jean Sutherland Boggs, espérait que la collection de sculptures de la Galerie

s'accroîtrait et serait enrichie des oeuvres de maîtres tels Pierre Puget (1620-1694), sculpteur français, et Le Bernin. L'an dernier, *Buste d'un roi*, une oeuvre de Puget, vint s'ajouter à la collection et, cette année, nous avons acquis *Buste d'Urbain VIII*.

Le Bernin, le plus grand sculpteur européen du XVII^e siècle, fut un portraitiste réputé. Il fit les bustes des personnages les plus célèbres de son temps. Louis XIV, Richelieu et Charles 1^{er} d'Angleterre étaient du nombre, ainsi que les papes au pouvoir durant sa carrière. Mais, Urbain VIII avait une importance toute spéciale pour Le Bernin car il fut l'un de ses premiers et de ses plus sûrs mécènes.

En plus d'être un grand mécène, Urbain VIII réussit à promouvoir l'oeuvre missionnaire à travers le monde. Comme cardinal, et après 1623, comme pape, il fut indirectement responsable de la venue des Récollets à Québec en 1615, des Jésuites en 1625 et des Ursulines en 1639. L'une de ses premières tâches, en tant que pape, fut de réorganiser la Congrégation de la propagation de la foi dont le but était de mener vers la prêtrise des hommes de toutes les nations du monde prêts à défendre leur foi, au risque même de leur vie. Urbain VIII mourut en 1644, cinq ans avant que Jean de Brébeuf, l'un des membres les plus connus de la Compagnie de Jésus, ne fût martyrisé en Huronie.

Appui aux activités de l'année internationale de la femme

Le secrétaire d'État, M. Hugh Faulkner a annoncé que le Secrétariat d'État doit mettre en oeuvre un programme visant à encourager les activités des associations féminines et à favoriser une meilleure compréhension des questions liées à la situation de la femme.

M. Hugh Faulkner a fait cette déclaration alors qu'il s'adressait aux déléguées de 32 pays réunies à Ottawa pour la Conférence internationale des Nations Unies sur les mécanismes gouvernementaux destinés à favoriser le changement dans la situation de la femme.

Doté d'un budget de deux millions de dollars, le programme pour l'Année internationale de la femme accordera une aide aux associations bénévoles dési-

Objectifs de l'Année internationale de la femme au Canada

- Favoriser l'égalité entre l'homme et la femme;
- sensibiliser l'opinion aux changements d'attitude à l'égard du rôle de la femme dans la société;
- mettre fin aux distinctions injustes à l'encontre de la femme dans tous les aspects de la vie;
- rendre les femmes canadiennes conscientes des possibilités de carrière qui sont à leur portée;
- accroître le nombre de femmes qui occupent des postes importants dans l'administration gouvernementale, l'entreprise et l'industrie;
- reconnaître la contribution des femmes au développement économique, social et culturel du Canada.

reuses d'organiser, pour 1975, des activités destinées à améliorer la situation de la femme au Canada. Des fonds spéciaux pour les subventions, des ressources et une aide technique seront fournis aux projets nationaux et locaux.

La priorité sera accordée aux projets qui permettent aux associations féminines de développer leurs propres ressources, aux projets dont les répercussions se prolongeront longtemps après l'Année internationale de la femme et qui sont appelés à toucher un grand nombre de Canadiens.

Le Secrétariat d'État appuiera de nombreux projets spéciaux pour 1975, notamment une série de dix colloques nationaux destinés à encourager les gestionnaires des secteurs public et privé à opérer des changements dans la situation de la femme au Canada. Le premier colloque intitulé "Les fem-

mes et la politique", aura lieu en février 1975.

Les fonds pour les projets spéciaux serviront à financer une publication sur les droits de la femme au Canada et un programme à l'intention des femmes autochtones qui comprendra des films, des conférences régionales et la publication de biographies. Afin de faire connaître le rôle changeant de la femme aux jeunes filles du niveau secondaire, un programme Perspectives pour les jeunes femmes sera mis au point en collaboration avec des groupes locaux et régionaux. Un Festival de la femme sera également organisé dans le cadre de Festival Canada 1975. Des activités culturelles semblables seront financées au niveau provincial.

"Initiatives locales" aide les sans emploi

Le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Robert Andras, a annoncé que le Programme des initiatives locales de 1974-1975 disposera cet hiver de 90,000,000 millions de dollars.

La répartition de ces fonds s'est faite à partir d'une "étude exclusive" de la conjoncture économique.

"Nous avons tenté de trouver une formule juste et équitable, en nous concentrant sur les régions les plus défavorisées, a déclaré le ministre. En répartissant la somme limitée dont nous disposons, nous avons tenté avant tout de répondre aux besoins des chômeurs dans les régions du Canada où le chômage est particulièrement élevé."

Dans le cadre du programme, \$7,409,000 seront alloués à Terre-Neuve, \$3,924,000 à la Nouvelle-Écosse, \$998,000 à l'Île-du-Prince-Édouard, \$4,724,000 au Nouveau-Brunswick, \$34,601,000 au Québec,

\$13,806,000 à l'Ontario, \$1,797,000 au Manitoba, \$1,636,000 à la Saskatchewan, \$1,811,000 à l'Alberta, \$511,000 aux Territoires du Nord-Ouest, \$7,940,000 à la Colombie-Britannique, et \$285,000 au Yukon. Le reste couvrira les frais d'administration, y compris les contributions aux Commissions des accidents du travail et les frais de vérification comptable.

M. Andras a déclaré que chaque circonscription fédérale recevra au moins \$75,000, "car même dans les régions apparemment prospères, il peut exister des poches de chômage aigu."

"Nous avons utilisé les estimations de Statistique Canada en ce qui concerne le taux d'activité et le chômage dans 41 régions économiques du Canada et dans les circonscriptions qui les composent. Nous avons également fait une étude semblable sur les autochtones vivant dans les réserves, et enfin, nous avons tenu compte d'une estimation indépendante des clients inscrits dans les Centres de Main-d'oeuvre du Canada," a dit M. Andras.

Le ministre a expliqué aussi que les fonds du P.I.L. ont été répartis au prorata des chômeurs, dans chaque circonscription au-delà d'un taux de chômage de base de quatre p. cent, mais qu'aucune n'a reçu moins de \$75,000. "Compte tenu des estimations du chômage, a-t-il affirmé, la somme dont nous disposons a été répartie équitablement à travers le pays." Ainsi, il a été prévu environ \$262 pour chaque chômeur admissible.

Les initiatives seront financées pendant une durée maximum de 26 semaines, et commenceront entre le 1er décembre et le 31 janvier. Dans certains endroits éloignés, les initiatives pourront commencer plus tôt.

Aide à la Guinée-Bissau

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, a annoncé que l'Agence canadienne de développement international a versé une contribution de \$100,000 au Conseil canadien des Églises afin de fournir une aide éducative, médicale et agricole à la République de Guinée-Bissau, qui a récemment accédé à l'indépendance.

Les crédits, dont la première moitié sera affectée durant l'exercice financier 1974-1975 et l'autre moitié en

1975-1976, seront gérés par le Conseil oecuménique des Églises; celui-ci a autorisé qu'une aide soit fournie aux groupes non-confessionnels d'Afrique en 1971.

M. MacEachen a indiqué que "le Canada accepte volontiers de participer à l'effort international visant à venir en aide à la Guinée-Bissau et à améliorer le sort de sa population".

Le 12 août, le Canada reconnaissait la Guinée-Bissau comme État indépendant, après que le Gouvernement portugais et le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC) eurent convenu de mettre fin au conflit armé dans le territoire.

Ottawa-Budapest: Échange d'étudiants

L'Université Carleton d'Ottawa et l'Institut de relations internationales de Budapest (Hongrie) ont conclu un accord relatif à un échange annuel d'un ou deux universitaires pour une période pouvant aller jusqu'à cinq mois et d'un ou deux étudiants du deuxième cycle pour une période pouvant aller jusqu'à dix mois. La partie qui envoie des étudiants assumera le coût de leur voyage de retour et la partie qui les recevra leur assurera une allocation mensuelle, le logement, et des facilités d'études et de recherche.

Mission sur l'industrie du meuble en Europe

Une mission de 11 membres, sous l'égide du ministère de l'Industrie et du Commerce, étudiera les politiques et les programmes de l'industrie du meuble de six pays européens. Les membres de la mission rencontreront les hauts fonctionnaires du gouvernement et les industriels de l'URSS, de la Suède, de la République fédérale d'Allemagne, de l'Italie, de la Yougoslavie et de la Grande-Bretagne. Ils visiteront également les installations de fabrication et de vente afin d'évaluer les programmes et les politiques des fabricants européens qui ont innové dans ce domaine et contribué à la croissance de l'industrie du meuble de ces pays. Les membres de la mission suivront l'itinéraire suivant: Moscou, Riga, Leningrad, Stockholm, Cologne, Bonn, Milan, Belgrade, Ljubljana et Londres.

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'Information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, sera communiquée sur demande.

This publication is also available in English under the title *Canada Weekly*.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título *Noticiero de Canadá*.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel *Profil Kanada*.